



- SECTIONS DE PARIS -  
**FUSION DGI/DGCP et MOBILITE FONCTION PUBLIQUE :**  
**Amplifier la lutte contre les projets destructeurs de WOERTH !**

Le ministre WOERTH répondant à la commande du président Sarkozy a décidé de faire éclater le statut général et les statuts particuliers des fonctionnaires, par la réforme de l'Etat (RGPP), par le projet de loi de mobilité et la fusion de nos deux administrations.

Tout en réitérant leurs revendications en termes de missions, d'emploi, de réseau, de conditions de travail et de rémunération, les agents des impôts et du trésor ont affirmé à maintes reprises leur hostilité à la fusion DGI-DGCP et à la RGPP, réformes destructrices d'emplois, de missions et de garanties statutaires.

L'ensemble des fédérations des fonctionnaires CGT, FO, Solidaires, CFDT, FSU, UNSA, CFTC, CGC ont voté contre les art. 6, 7, 8 et 9 du projet «mobilité», au conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat du 18 mars, qui s'attaquent directement au statut des fonctionnaires par l'introduction du licenciement sous forme de mise en disponibilité d'office et d'appel à l'intérim qui constitue le plan social, comme dans le privé, de la fusion.

Les sections Impôt et les sections Trésor CGT, SNUI/SUD-TRESOR et FO de Paris rejettent la fusion/liquidation de nos deux administrations.

C'est pour cela que les sections Impôt et les sections Trésor CGT, SNUI/SUD-TRESOR et FO de Paris décident de mener en commun l'action sur la base des revendications suivantes :

- Maintien et amélioration du statut général (retrait du projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels) et des statuts particuliers,
- Maintien des règles de gestion respectives (mutations, affectations, congés, jours comptables et temps de travail...) et du paritarisme,
- Arrêt des suppressions d'emplois, recrutements immédiats par concours, afin de mener à bien et développer l'ensemble de nos missions et combler les vacances d'emplois,
- Maintien de l'intégralité des missions fiscales, comptables (locales, hospitalières...) et foncières au sein de la fonction publique d'Etat,
- Respect du principe de séparation ordonnateur /comptable et assiette /recouvrement,
- Préservation d'un service public de proximité avec le maintien de tous les sites et services du Trésor comme des Impôts, et de leurs effectifs,
- Amélioration des conditions de travail,
- Revalorisation des régimes indemnitaires et des traitements avec revalorisation du point d'indice.

Les sections Impôt et les sections Trésor CGT, SNUI/SUD-Trésor et FO de Paris appellent les agents, dans l'unité la plus large possible à définir partout avec précision les revendications, à se réunir en HMI, en AG, à porter les revendications aux directions et en l'absence de réponse au ministre.

Elles décident de réunir l'ensemble des agents des Impôts et du Trésor de PARIS, lors d'une Heure Trimestrielle d'Information Interdirectionnelle (HTII), parisienne pour fédérer les revendications et définir ensemble les perspectives d'actions.

***Tous ensemble dans l'action !***

Paris, le 9 avril 2008